

RÉSIDENCE XR FARNESE - MEDICI Règlement Appel à candidatures 2024



INSTITUT
FRANÇAIS
ITALIA

VILLA MÉDICIS
ACADÉMIE DE FRANCE
À ROME



forum
des images
NewImages
Hub

Rai Cinema



VIDEOCITTÀ

L'appel à candidatures est ouvert du **lundi 8 janvier** au **jeudi 7 mars 2024**, minuit (GMT). Formulaire d'inscription :

call-for-applications-farnese-medici-xr-residency-2024.paperform.co

Document mis à jour le 5 décembre 2023.

1- A propos de la Résidence XR Farnese - Medici

1.1 - Présentation. Initiée en 2021 par l'Ambassade de France en Italie et l'Institut Français Italia, en partenariat avec NewImages Festival, l'Académie de France à Rome – Villa Médicis, Rai Cinema et Videocittà, la Résidence XR Farnese - Médicis est un dispositif inédit en Italie dédié à la création immersive. Ouverte à l'ensemble des réalités étendues (virtuelle, augmentée, mixte), cette résidence doit permettre à un·e créateur·rice français·e ou résident·e en France de vivre une expérience unique et de bénéficier d'un moment privilégié pour développer et faire connaître son projet ainsi que pour étoffer son réseau professionnel. Elle sera également l'occasion de renforcer les liens et de créer de nouvelles synergies entre la France et l'Italie dans le domaine des innovations créatives.

1.2 - Déroulé de la résidence. Entre les mois de septembre et octobre, pour une durée de 4 semaines à l'Académie de France à Rome – Villa Médicis. Outre le séjour à la Villa Médicis à Rome, le·a lauréat·e aura la possibilité de se rendre dans divers festivals italiens ou événements partenaires de l'IFI prévus entre l'automne 2024 au début de l'été 2025. Dans le cadre de sa Résidence, l'artiste ou créateur·rice ira à la rencontre de l'écosystème local et sera invité·e à échanger avec l'écosystème professionnel local.

1.3 - Objectifs. Le projet accompagné par la Résidence XR Farnese - Médicis devra être restitué à l'occasion d'une présentation exclusive lors de NewImages Festival (avril 2025). À l'issue de sa résidence, le / la créateur·rice devra proposer un compte-rendu de son expérience, de son travail et de l'évolution du projet pendant cette période.

1.4 - Avantages. Ce programme garantit notamment au / à la lauréat·e :

- 4 semaines de résidence à la Villa Médicis de Rome, logement compris
- une dotation de 6 000€¹

¹ Cette dotation couvrira les frais de déplacement à Rome, les frais de déplacement et/ou d'hébergement du / de la lauréat·e pour d'autres déplacements professionnels en Italie liés à la résidence, les per diem. Elle pourra également être investie dans le développement du projet. Le versement s'effectuera en deux fois : 50% à la signature du contrat et 50% au cours du mois de la résidence.

- une mise en relation avec l'écosystème XR local
- l'acquisition d'une version / déclinaison 360 du projet par Rai Cinema (préachat : 2 000€)

Autres contreparties :

- présentation exclusive du projet dans le cadre de NewImages Festival
- accréditation pour les journées professionnelles de NewImages Festival 2025 et pour l'édition 2025 du festival Videocittà.
- invitation à des festivals et événements professionnels en Italie² (à confirmer : Mostra de Venise, MIA de Rome, TSFM de Turin, MEET de Milan, Bright Festival de Florence,...)
- dans le cadre de déplacements ou de rencontres professionnelles en lien avec le projet, possibilité d'une prise en charge d'un hébergement à Naples ou à Florence³

2- Conditions d'éligibilité

2.1 - Profil des postulant·es.

- artiste, créateur·rice ou porteur·euse d'un projet XR en développement
- être âgé·e d'au moins 18 ans
- de nationalité française ou résidant en France
- parlant anglais et/ou italien
- professionnel·le confirmé·e, justifiant de premières expériences dans le domaine de la XR

2.2 - Projets acceptés. Ce programme est ouvert à tout type de projet XR (réalité virtuelle 360 ou interactive, augmentée, mixte, installation incluant des technologies immersives), sous réserve que celui-ci soit de production ou de coproduction française et pourra être acheté par Rai Cinéma ensuite sous format 360°. L'œuvre pourra être sous un format LBE, spectacle

² Prise en charge des accréditations. Frais de déplacement et d'hébergement couverts par la dotation.

³ Sous réserve de disponibilité, à déterminer avec les équipes de l'Institut français Italia. Les frais de déplacement seront quant à eux couverts par la dotation.

immersif, bande dessinée, installation, mapping vidéo etc. mais devra obligatoirement pouvoir être déclinée en format 360°.

3- Processus d'inscription

3.1 - À propos de l'appel à candidatures. L'inscription du projet :

- doit être faite en anglais
- doit être faite [en ligne](#) avant le jeudi 7 mars 2024 (minuit, GMT)
- est gratuite pour l'ensemble des postulant·es

À noter également :

- les inscriptions incomplètes ne seront pas prises en considération
- il n'y a pas de temps limite imparti pour compléter [le formulaire](#)
- vos informations sont automatiquement sauvegardées en local ; vous pouvez donc fermer et/ou revenir ultérieurement au formulaire depuis le même appareil et le même navigateur (hors fenêtres de navigation privée)

Nous vous conseillons vivement de ne pas attendre les derniers jours de l'appel à candidatures pour soumettre votre projet, afin d'éviter tout problème technique.

En inscrivant un projet, vous reconnaissez détenir les droits afférents à celui-ci ou être habilité·e par tou·tes les autres ayants droit. Les partenaires de la Résidence XR Farnese - Médicis ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables en cas de réclamation, conflit ou poursuite en lien avec l'inscription du projet.

3.2 - Informations requises. Avant votre inscription, nous vous invitons à prendre connaissance des informations et pièces demandées dans le dossier de présentation devant être joint à votre inscription (dans le même ordre que ci-dessous) :

- une copie de la carte d'identité ou du passeport (pour les personnes de nationalité française)

ou

- une copie de la carte de résident·e ou du visa de travail (pour les personnes de nationalité étrangère résidant en France)
- une biographie

- un CV
- un portfolio des précédents projets
- une lettre de motivation
- une lettre de recommandation (facultative)
- un synopsis (long) du projet
- une note d'intention
- une fiche technique
- des visuels du projet (le cas échéant)
- un budget prévisionnel
- un plan de financement
- un planning de production prévisionnel
- le plan de travail envisagé pour la résidence (prévisionnel)

4- Sélection et engagements

4.1 - Comité de sélection. Un comité de sélection constitué du directeur de la Villa Médicis ou son/sa représentant·e, de représentant·es de NewImages Festival, de l'Institut français Italia, de la Rai Cinema et de Videocittà évaluera les projets éligibles.

4.2 - Notification et annonce officielle. Le nom du / de la lauréat·e sera officiellement annoncé lors de la cérémonie de clôture de la 7e édition de NewImages Festival, le vendredi 26 avril 2024. Chaque postulant·e aura au préalable été notifié·e par e-mail de la décision du comité de sélection concernant sa candidature.

4.3 - Garanties et avantages pour le / la lauréat·e. Voir "1.4 - Avantages".

4.4 - Obligations du / de la lauréat·e. Un contrat récapitulant l'ensemble des engagements de part et d'autre sera signé entre le / la lauréat·e et les partenaires du programme.

En amont de la résidence, il / elle s'engage :

- à transmettre aux partenaires le plan de travail (incluant les déplacements envisagés) prévu pendant la résidence

Pendant / à l'issue de la résidence, il / elle s'engage :

- à rencontrer et échanger avec les autres artistes en résidence à la Villa Médicis
- à mener à bien le plan de travail prévu pendant la résidence
- à partager aux partenaires à l'issue de sa résidence un compte-rendu de son expérience, de son travail et de l'évolution du projet pendant cette période
- communiquer sur les réseaux sociaux et partager l'évolution de son projet en mentionnant les partenaires de la résidence (un kit de communication sera fourni)

Concernant le projet, il / elle s'engage :

- travailler en coopération avec l'écosystème XR professionnel italien
- à ce que le projet soit restitué pendant NewImages Festival en avril 2025 et pendant Videocittà en juillet 2025.
- à présenter en exclusivité le résultat de son travail en résidence (prototype, work-in-progress) dans le cadre de NewImages Festival 2025 (dans le cas où le projet ne serait pas encore finalisé à cette date)
- à produire une version / adaptation / déclinaison 360° de tout ou partie du projet qui sera proposée sur l'application [Rai Cinema Channel VR](#). Le/la lauréat.e s'engage à adapter et remettre une version adaptée de son projet à la RAI avant le [date limite]
- à faire figurer dans les crédits du projets et sur l'ensemble des supports de communication les logos qui seront transmis par les partenaires
- à autoriser les partenaires de la résidence⁴ à communiquer, partager, utiliser, reproduire, éditer, adapter, transmettre publiquement, diffuser publiquement, etc., le matériel du projet, notamment les images, les textes, les enregistrements sonores ou vidéo, à des fins promotionnelles/éducatives ou pour intégrer le projet dans leur programmation annuelle, et ce, sans limitation.

⁴ NewImages Festival, Ambassade de France en Italie, Institut français Italia, Académie de France à Rome - Villa Médicis, Rai Cinema, Videocittà.

5- Calendrier

- **Lundi 8 janvier 2024** : ouverture de l'appel à candidatures.
- **Jeudi 7 mars 2024** : clôture de l'appel à candidatures (minuit, GMT).
- **Mercredi 14 mars 2024** : Comité de présélection des projets finalistes
- **Mi-mars 2024** : notification des finalistes et non sélectionné·es
- **Mercredi 20 mars 2024 de 14h30 à 16h30** : entretiens en ligne avec les finalistes
- **Vendredi 26 avril 2024** : annonce du/de la lauréat·e lors de la cérémonie de clôture (Journées pro) de NewImages Festival.

À l'issue de la phase présélection, les finalistes devront se rendre disponibles pour présenter leurs projets le mercredi 20 mars 2024 devant les partenaires de la résidence. Nous vous invitons à déjà réserver ce créneau dans vos agendas.

6- Contact

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez la moindre question :

newimages@forumdesimages.fr